

Image not found or type unknown



J ai commander une chambre sans signer le bon, puis-je annuler

Par **milie35**, le **29/11/2012** à **08:50**

bonjour j ai acheter une chambre vers 18h . et en rentrant je me suis rétracter je vais aller dès demain voir si je peux annuler ma commande voir prendre autre chose.rnquelle sont mes droits.rnen sachant que:rn1)sur le bon de commande est noté "commande ferme et définitive" chose qui ne précise pas devant le client.rn2)signature du client qu il a oublié de me faire signé heureusement.... puis-je utilisé ma rétractation du faite que le contrat de commande n a pas été signé?rn3)en vous remerciant